



HAL
open science

LATTS - Laboratoire techniques, territoires et sociétés

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. LATTS - Laboratoire techniques, territoires et sociétés. 2014, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM, Centre national de la recherche scientifique - CNRS, École des ponts Paristech. hceres-02033092

HAL Id: hceres-02033092

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033092>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés

LATTS

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM

École des Ponts Paristech

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS



Février 2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section
des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M. Vincent GOUSET, président du
comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés
Acronyme de l'unité :	LATTTS
Label demandé :	UMR
N° actuel :	8134
Nom du directeur (2013-2014) :	M. Olivier COUTARD
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M. Olivier COUTARD

Membres du comité d'experts

Président :	M. Vincent GOUSET, Université Rennes 2
Experts :	M. Nicolas BUCLET, Université Pierre Mendès France, Grenoble
	M ^{me} Lydia COUDROY DE LILLE, Université Lyon 2
	M. Christophe DEMAZIERE, Université François Rabelais, Tours (représentant du CNU)
	M ^{me} Nicole LOMPRES, CNRS, Université de Pau (représentante du CoNRS)
	M. Denis SEGRESTIN, Sciences Po, Paris

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Gilles PINSON

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. William BERTHOMIERE, CNRS

M. Gilles HUBERT (directeur adjoint de l'École Doctorale n° 528)

M. Damien LAMBERTON, Université Paris-Est Marne-la-Vallée

M. François LEGENDRE (directeur de l'École Doctorale n° 530)

M. Serge PIPERNO, École des Ponts Paris Tech



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés est un laboratoire de sciences humaines et sociales fondé en 1985 par M. Henri COING, M. Gabriel DUPUY et M. Pierre VELTZ, sur la base d'une collaboration entre trois tutelles : l'École Nationale des Ponts et Chaussées (ENPC), l'Institut d'urbanisme de Paris de l'Université Paris 12 (aujourd'hui Université Paris-Est Créteil, UPEC) et le CNRS (à la faveur de la création d'une section transversale Architecture, Urbanistique et Société, disparue depuis). Le partenariat universitaire a connu un changement majeur il y a une dizaine d'années, avec le transfert de l'ENPC à la Cité Descartes à Marne-la-Vallée. Les enseignants-chercheurs de l'UPEC se sont peu à peu désengagés du LATTTS, étant progressivement remplacés par des enseignants-chercheurs de l'université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM). Lors de la contractualisation 2002-2005, l'UPEM est devenue l'établissement principal de tutelle du LATTTS. Les membres permanents et personnels du LATTTS se répartissent aujourd'hui entre les trois tutelles (CNRS, ENPC et UPEM) ; en outre certains membres du LATTTS relèvent de l'École d'ingénieurs ESIEE Paris ou de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux.

Le laboratoire est localisé à la Cité Descartes, avec plusieurs implantations : un site principal rue Einstein (qui est relogé fin 2013 dans le nouveau bâtiment Bienvenue, appelé à constituer le cœur du campus de recherche sur la ville de l'Université Paris-Est), un second site au sein de l'UFR de Sciences humaines et sociales de l'UPEM (bâtiment Bois-de-l'Étang), une implantation plus réduite à l'École d'ingénieurs ESIEE Paris et quelques bureaux à l'Institut Français d'Urbanisme (IFU).

Équipe de direction

Le LATTTS est actuellement dirigé par M. Olivier COUTARD (DR CNRS), qui s'appuie sur un conseil de direction composé de la secrétaire générale (M^{me} Marie D'ARCIPOLES), de M^{me} Sylvie JAGLIN, professeur à l'UPEM, et de MM. Gilles JEANNOT, directeur de recherche à l'ENPC et Pascal UGHETTO, professeur à l'UPEM

Nomenclature AERES

SHS3_2 Aménagement et urbanisme ; SHS2_4 Sociologie, Démographie

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	17	10
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	20	13
N3 : Autres personnels titulaires	9	8
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	4	1
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	7	1
N6 : Autres personnels contractuels	8	3
TOTAL N1 à N6	65	36

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	38	
Thèses soutenues	29	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	31	
Nombre d'HDR soutenues	7	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	19	13

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le LATTTS constitue une excellente équipe qui occupe une place originale dans le paysage scientifique national et qui a su maintenir son investissement sur des objets innovants et correspondant à des enjeux scientifiques forts, en phase avec l'évolution des défis sociétaux, à l'image de la place prise par la transition énergétique ou les risques socio-techniques dans les recherches de l'UMR. L'unité jouit d'un large rayonnement scientifique et se distingue par une recherche contractuelle particulièrement fournie, notamment en ce qui concerne les programmes ANR.

La production scientifique de l'unité est abondante et de qualité, avec un tiers environ de publications en anglais, ce qui est assez rare pour une unité de SHS.

Un des points forts de l'unité est l'excellence de sa formation doctorale, avec des doctorants tous financés et très bien accompagnés, depuis l'amont de la thèse jusqu'à l'après-thèse. Les conditions d'accueil des doctorants au sein du laboratoire sont très bonnes et les actions menées en leur faveur sont nombreuses et originales pour certaines d'entre elles, comme la soutenance annuelle d'un état d'avancement de la recherche. Les doctorants sont fortement impliqués dans la vie du laboratoire et manifestent un fort sentiment d'appartenance à leur unité.

Le LATTTS se distingue également par un mode de gouvernance souple et démocratique, avec un conseil d'unité ouvert qui se réunit fréquemment, ce qui facilite la collégialité dans les prises de décision et l'adhésion des membres de l'unité au projet du laboratoire.

Enfin, le LATTTS dispose de ressources financières confortables provenant pour une part de la dotation des tutelles et pour une autre d'un taux élevé de prélèvement sur les contrats de recherche, ce qui permet de dégager des moyens de fonctionnement importants pour financer à la fois l'encadrement de la recherche (personnel de gestion) et la recherche elle-même (appels d'offres interne, aides à la mobilité, aide à la traduction pour des publications à l'étranger).

Points forts et possibilités liées au contexte

La première force du LATTTS est sans doute de s'appuyer sur un projet scientifique resserré et cohérent, qui occupe une place originale dans le paysage scientifique français. Son ancrage historique à l'École des Ponts, ses liens avec l'IFSSTAR, ses accroches plus récentes avec les Labex Futurs Urbains et SITES, ainsi que la future École d'urbanisme de Paris, lui confèrent un positionnement original autour des logiques socio-techniques et territoriales de l'action organisée (publique et privée). L'interdisciplinarité qui caractérise cette unité et qui s'est construite sur le long terme, autour d'objets de recherche transversaux, est un autre point fort.

Le LATTTS jouit d'une large attractivité nationale et internationale qui se traduit à plusieurs niveaux : dans le recrutement de ses doctorants, dans celui de ses chercheurs et enseignants-chercheurs ou encore dans les nombreux accueils de professeurs et chercheurs internationaux. De même, le rayonnement scientifique du laboratoire est large, à l'image des nombreuses implications de membres du LATTTS dans des instances régionales, nationales ou internationales de pilotage de la recherche. Le portage de deux revues référencées par l'AERES au sein du laboratoire en est une autre manifestation.

Une autre force du LATTTS est d'avoir su mettre son expérience de la recherche contractuelle au service de ses ambitions scientifiques : le niveau élevé des prélèvements qu'il applique sur ses contrats lui permet de déployer une vraie politique scientifique et de soutenir à la fois l'internationalisation de la recherche, des projets émergents ou à prise de risque, et le bon déroulement des thèses.

Enfin, dans le contexte instable des réformes récentes et des recompositions institutionnelles au sein de l'Est parisien, le LATTTS a réussi à maintenir l'homogénéité de l'unité, malgré le départ d'une partie de ses effectifs, qui s'est fait sur des bases strictement scientifiques et négociées de façon démocratique.

Points faibles et risques liés au contexte

Le LATTs devra trouver un mode de fonctionnement qui permettra de suppléer la disparition des deux anciennes équipes et de faire fonctionner au mieux les axes de recherche nouvellement constitués. On espère que cette réorganisation permettra de résoudre un problème récurrent dans le fonctionnement de l'unité qui est l'insuffisante articulation entre les deux grands paradigmes structurant le laboratoire (approche territorialisée d'un côté, approche organisationnelle de l'autre). Le projet reste succinct sur le fonctionnement et l'animation scientifique du laboratoire lors du prochain contrat, alors que les effectifs du LATTs seront réduits par le départ de plusieurs chercheurs vers une autre unité. Il faudra être vigilant sur l'implication effective des membres de l'unité dans les différents axes et dans la transversalité entre ces axes.

Le LATTs devra également trouver sa place dans les recompositions de l'Est parisien, avec un PRES en voie de transformation en COMUE, les fusions en perspective - à des échéances différentes - des deux instituts d'urbanisme et des deux Universités de Paris Est, ou encore le maintien dans l'équipe d'une partie de l'ancienne équipe TIO qui devra fonctionner à bonne distance de la nouvelle équipe du Laboratoire interdisciplinaire sciences innovations sociétés (LISIS), au sein du Labex SITES.

Enfin, il serait heureux que le LATTs, qui déploie des efforts manifestes pour internationaliser ses activités de recherche (et dont la participation au réseau d'excellence européen PRIME est ancienne), parvienne à se maintenir sur les appels à projets européens après le départ du principal porteur de ces programmes, qui doit rallier une autre équipe.

Recommandations

Le comité d'experts recommande à la direction de l'unité de maintenir ses points forts, tels que la place accordée aux doctorants, une politique ambitieuse de la recherche contractuelle qui ne se fait pas au détriment de l'innovation ni de la recherche fondamentale, ou encore une utilisation judicieuse des ressources propres.

Il lui recommande également d'explicitier (ou de renforcer) les dispositifs d'animation scientifique des cinq axes de son projet et de mieux préciser quelles sont les forces mobilisées dans chacun d'eux.

Il lui suggère enfin de travailler à mieux faire ressortir la dimension réflexive de ses objets de recherche dont le caractère « concret », certes assumé, ne doit pas conduire à un appauvrissement de la dimension épistémologique, théorique et méthodologique des recherches menées au sein du LATTs (qui reste un peu trop implicite dans le dossier de renouvellement). L'idée de publications collectives (interdisciplinaires et transversales à différents objets de recherche) serait peut être un bon moyen d'y parvenir.

Aux tutelles, le comité d'experts recommande de veiller à stabiliser la démographie de l'unité, actuellement fragilisée par les départs vers le LISIS. Avec une petite trentaine de membres permanents, le LATTs se situe à un niveau d'étiage qui ne saurait baisser sans remettre en cause la cohérence et les ambitions scientifique de l'unité.

Les tutelles, et tout particulièrement l'École des Ponts, l'UPEM et la future COMUE de Paris Est devront veiller à ce que les recompositions en cours n'affectent pas la vie interne du laboratoire et ne contribuent pas à des concurrences entre unités, notamment celles qui sont mobilisées sur les questions urbaines.

Enfin, il faudrait donner au LATTs des moyens de gestion adéquats (par exemple, un accès à SIFAC pour tous les gestionnaires de l'unité) et doter l'équipe d'un personnel de soutien à la recherche en phase avec ses ambitions scientifiques (gestion de bases de données, traitement quantitatif et qualitatif de l'information).

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

L'UMR LATTTS est une excellente équipe qui occupe une place originale et parfaitement reconnue dans le paysage scientifique français. Elle fait référence pour la contribution des SHS à l'appréhension des dimensions techniques et territoriales de l'action publique, du développement économique et du changement social. Au fil des années, l'unité a su se positionner sur des enjeux scientifiques porteurs, tels que l'approche de la ville à travers ses infrastructures, la métropolisation (en lien avec les réformes de l'État), l'innovation scientifique et technique, les mutations du travail et des organisations productives (notamment à la lumière de la diffusion des technologies de l'information et de la communication) et plus récemment, le développement durable et la transition énergétique.

L'activité scientifique du LATTTS est très fournie, structurée principalement autour des contrats de recherche. Les supports de ces opérations sont diversifiés ; les contrats ANR y occupent une place substantielle et tiennent lieu de ciment principal dans certains des axes. Les enjeux de recherche fondamentale y sont toujours centraux, ce qui n'exclut pas, dans certains cas, des enjeux de « recherche appliquée » eux-mêmes très affirmés. Il en va d'une démarche clairement assumée : l'unité revendique son ancrage dans les « mondes techniques » et dans des objets de recherche concrets. Quant aux contrats européens, ils sont surtout le fait d'un axe et d'un acteur du laboratoire, mais la dimension internationale de la recherche est très présente dans l'unité : elle se manifeste à la fois dans les terrains étudiés, dans les collaborations extérieures et dans les thèses.

Le bilan de l'activité scientifique du dernier quinquennal est clairement rédigé, de façon à la fois synthétique et sincère. Les difficultés ne sont pas dissimulées. Ainsi de la distance persistante entre les deux grands paradigmes qui structurent l'UMR et qui dessinent une ligne de partage entre deux équipes : d'un côté, l'approche territorialisée, de l'autre l'approche organisationnelle. Cette séparation était déjà pointée dans le projet de 2009 et elle n'a pas été comblée. Mais chacune des équipes n'en a pas moins développé des activités très fournies ; celles-ci ont de surcroît maintenu entre elles un dialogue fécond dont témoigne très bien l'actuel projet partagé d'une restructuration en profondeur qui devrait mettre un terme à cette dichotomie. Le LATTTS peut compter à cet égard sur un autre de ses points forts : la pluridisciplinarité. S'y croisent en effet la géographie et l'aménagement, la sociologie, l'histoire, la science politique et la gestion. De même, le LATTTS pratique-t-il des méthodes diversifiées (bien que le traitement quantitatif de données n'ait pas été privilégié au cours de ces cinq ans).

La production scientifique est abondante. En atteste un excellent bilan de, relevé par les tutelles lors de la visite, avec 621 publications écrites relevées au cours du quinquennal 2008-2013, dont un tiers d'articles dans des revues à Comité de lecture. Les membres de l'unité publient dans des revues exigeantes référencées par l'AERES et un tiers environ des publications sont en langue étrangère (principalement l'anglais) ; un résultat plus qu'honorable pour une unité de SHS. Ces résultats sont, pour partie, à porter au crédit d'un usage judicieux des ressources propres de l'unité pour la traduction des articles des chercheurs et des doctorants, qui a permis de traduire une soixantaine de textes au cours du quinquennal. Le LATTTS édite lui-même deux excellentes revues classées par l'AERES, *Flux* et *Réseaux*. Les membres de l'unité y publient régulièrement, la grande majorité d'entre eux s'efforçant néanmoins de ne pas se cantonner à ces supports de proximité.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le LATTTS s'avère une unité au fort rayonnement et à la forte attractivité académique.

Cela s'exprime, tout d'abord, dans l'importante activité contractuelle du laboratoire, avec 90 projets portés par le LATTTS au cours du dernier quinquennal, dont 11 projets ANR. Cette implication dans la recherche contractuelle est liée au positionnement du LATTTS, centré sur l'analyse de la relation entre société et objets techniques ; un positionnement qui s'avère particulièrement favorable face aux enjeux de la transition énergétique et, plus généralement, du développement durable. Le laboratoire ne s'est cependant pas limité à ces projets ANR, avec des contrats avec des commanditaires assez variés. Soulignons que l'unité bénéficie d'une implication dans deux Labex, Futurs Urbains et SITES.

Les membres de l'unité, directeur en tête, sont par ailleurs très présents au sein des instances académiques et des instances qui participent de la structuration de la recherche en France. On note une forte participation à des

comités scientifiques, à la vie de revues reconnues, ou encore à de nombreux réseaux nationaux et internationaux de recherche.

L'unité est attractive, ce que reflètent à la fois sa capacité à compenser largement des départs relativement nombreux et le net rajeunissement de l'équipe. En dépit du départ de chercheurs reconnus qui ont choisi de s'impliquer dans une autre UMR pour le prochain contrat quinquennal, l'unité demeure solide. Il faudra néanmoins veiller à limiter les départs à l'avenir car cela pourrait affaiblir l'excellente dynamique en place.

Autre point fort, le recrutement des doctorants est varié, montrant par là l'attractivité du LATTs auprès d'étudiants provenant d'horizons divers, notamment à l'étranger. L'ouverture internationale de l'unité est renforcée par une politique de soutien à la mobilité sortante et entrante des doctorants et repose également sur de solides collaborations à l'étranger et sur l'accueil de nombreux post-docs et professeurs étrangers. Le rapport ne développe pas de façon précise la nature de ces collaborations mais indique que 6 doctorants étrangers, 13 post-docs et 16 professeurs ou chercheurs étrangers ont été invités au LATTs au cours du dernier quinquennal. De même, la stratégie du LATTs de puiser dans ses ressources propres pour financer la traduction de publications en langues étrangères contribue à accroître le rayonnement international de l'unité.

En revanche, le comité d'experts a pu relever deux petites faiblesses dans le rayonnement de l'unité. La première, mentionnée dans le dossier de l'unité lui-même, concerne la faible implication du LATTs dans des projets européens, même si l'implication de l'unité dans des réseaux d'excellence européens est ancienne. Ce point est renforcé par le fait que le principal membre de l'unité impliqué dans ces dispositifs quitte l'unité au prochain contrat. Des pistes sont sans doute à rechercher du côté des tutelles locales ou nationales en termes de soutien à l'insertion dans des programmes européens. La seconde concerne les interactions limitées, dans le dossier tout au moins, entre le LATTs et les autres laboratoires de Paris Est travaillant sur la ville, même si des liens ont pu être tissés avec d'autres laboratoires, comme en témoigne l'organisation de séminaires thématiques de qualité avec d'autres équipes.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Le LATTs développe par tradition de très nombreuses relations avec l'environnement social, économique et culturel. On relève notamment dix-huit participations de ses membres à des conseils scientifiques ou comités d'experts d'organismes publics ou privés, le commissariat scientifique de trois expositions, la réalisation de films scientifiques, une centaine d'interventions dans les médias, le tout montrant la visibilité du laboratoire et la notoriété de ses chercheurs. Du reste, certains chercheurs du laboratoire ont pu bifurquer vers des carrières en dehors du monde académique, ce qui atteste la pertinence sociétale des travaux menés. Il faut aussi mentionner l'animation de la chaire Ville de l'ENPC, soutenue par l'Agence Française de Développement, Suez Environnement et GDF Suez, qui bénéficie au laboratoire, par exemple avec l'inscription en 2010 du programme SeRVeD (Services en réseaux dans les villes en développement).

Par ailleurs, les conventions CIFRE sont une modalité importante des relations entre le LATTs et les entreprises ou les collectivités. S'appuyant sur l'expérience de l'ENPC dans les relations industrielles, des doctorants travaillent au sein de grandes entreprises telles qu'EDF, GDF, Suez, Areva, RATP, etc., permettant un essaimage de 34 % des doctorants entre janvier 2008 et juin 2013 vers des emplois dans le secteur public ou privé, hors recherche publique et enseignement supérieur.

Globalement, le LATTs tire le bénéfice de l'investissement des chercheurs dans des objets qui les mettent en relation avec les mondes techniques et professionnels. En plus des activités de recherche découlant de programmes de type ANR, CNRS ou PCRD, on constate une cinquantaine de contrats signés au cours de la période quinquennale avec des services de l'État (hors MESR), des collectivités locales, des organismes publics, des entreprises, des fondations et des associations, pour un montant annuel d'environ 2 M€. On peut noter aussi que des recherches académiques ont contribué à la production de bases de données et d'interfaces utilisateurs, dans des domaines aussi variés que les nanotechnologies, la propriété intellectuelle ou la cartographie des risques naturels.

Les interactions avec l'environnement relèvent clairement d'une dynamique collective pour les conventions CIFRE qui sont promues comme participant à la politique de développement du laboratoire, ainsi que pour certaines actions clairement identifiées dans le dossier, comme la Chaire Ville. Pour d'autres actions en revanche, les relations avec l'environnement mériteraient d'être plus organisées collectivement, pour avoir à terme un plus fort impact économique, social et culturel des recherches menées.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

La gouvernance du LATTs se caractérise par une grande collégialité. Le conseil de direction se réunit régulièrement afin de prendre les décisions de gestion courante, mais l'essentiel des orientations est débattu et décidé en conseil d'unité, organe dont les réunions sont ouvertes à tous les membres qui peuvent assister aux débats. Ce fonctionnement collégial, avec un conseil de direction qui assure la gestion courante et qui permet ainsi au conseil d'unité qui se réunit mensuellement, de se concentrer sur les discussions scientifiques, s'avère à la fois démocratique, mobilisateur et efficace.

Le conseil d'unité se réunit fréquemment (environ une fois par mois), ce qui en fait la vraie structure décisionnelle d'un point de vue stratégique. Cela permet également de mobiliser les membres du laboratoire et de favoriser leur sentiment d'appartenance à l'unité. Ce mode de fonctionnement compense avantageusement l'éclatement de l'unité en deux équipes et en plusieurs sites ; une situation qui sera résolue dans le prochain contrat par le regroupement de la majeure partie de l'unité au sein de l'immeuble Bienvenue. De même, il est important de noter que, dans la perspective du nouveau quinquennal, chacun des cinq axes qui structurent le laboratoire sera coanimé par un chercheur et par un doctorant de première ou de deuxième année (lequel se chargera d'organiser les séminaires d'axe). On note aussi que le fonctionnement de l'unité laisse une place importante aux doctorants.

Autre point fort, le laboratoire a la capacité de générer un important auto-financement par les contrats, sur lesquels est effectué un prélèvement pouvant aller jusqu'à 18,5 % (excepté sur les salaires et les sous-traitances prévus), ce qui permet de quasiment doubler la somme dont dispose le laboratoire sur la dotation des tutelles. La gestion rigoureuse de ces prélèvements est facilitée par un important personnel gestionnaire qui est en mesure de suivre les contrats au plus près. Les prélèvements ont ainsi permis à l'unité de rémunérer plusieurs gestionnaires (aujourd'hui une secrétaire) et de financer des contrats d'ATER en quatrième année de thèse. Ils permettent également de soutenir l'activité scientifique du laboratoire, avec des appels d'offre internes et des aides à la traduction. Au-delà des prélèvements, l'encadrement administratif paraît efficace et dynamique (pôle de gestion, nouveau site Web, saisie des publications dans HAL-SHS, réunions administratives régulières avec le directeur).

La direction du laboratoire paraît très proactive dans son rapport aux trois tutelles (École des Ponts, UPEM et CNRS) et semble bien s'adapter aux transformations de son environnement, notamment en sachant se mobiliser sur les appels d'offre en phase avec les questionnements sociétaux.

Sur le plan matériel, le regroupement de la majeure partie du LATTs au sein de l'immeuble Bienvenue a pour effet une perte des mètres carrés disponibles, qui pourrait se traduire par une pénurie d'espaces de bureaux et de salles de cours pour les prochaines années ; mais cette perte est compensée par un meilleur regroupement spatial, qui est susceptible d'apporter une réponse au déficit d'animation scientifique d'ensemble qui a constitué un point faible aux cours des dernières années avec une raréfaction des moments de partage scientifique et une logique centrifuge entre les deux équipes.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

La formation par et à la recherche constitue incontestablement un des atouts du LATTs. Le laboratoire accueille un nombre important d'étudiants de master et de stagiaires scientifiques. Les doctorants y disposent d'un environnement matériel, intellectuel et pédagogique très favorable, ce qui se traduit pendant leur thèse par un fort sentiment d'appartenance au laboratoire et par une socialisation efficace dans le monde de la recherche. Le ratio des doctorants par encadrant est de 3 en moyenne. La durée moyenne de réalisation de la thèse est de 4,4 ans, en baisse sur la période quinquennale. L'insertion professionnelle des doctorants qui ont soutenu leur thèse entre 2008 et 2013 est bonne, avec un niveau de placement dans le monde académique élevé et des débouchés à un très haut niveau en dehors de celui-ci, ce qui s'explique en partie par l'importance des CIFRE dans le financement des thèses.

Les doctorants proviennent d'horizons disciplinaires variés et sont sélectionnés sur leurs résultats antérieurs et la qualité de leur projet de thèse. Le flux de nouvelles inscriptions est d'environ une dizaine par an. La quasi-totalité des doctorants sont financés, que ce soit sur des contrats doctoraux "classiques", des conventions CIFRE ou autres. Ils disposent d'un poste de travail sur l'un ou l'autre des sites de l'unité, ce qui facilite les interactions quotidiennes avec le personnel administratif et scientifique de l'unité. On peut relever notamment un soutien très fort du centre de documentation et une aide au traitement des données.

Les doctorants sont incités à s'investir dans la vie du laboratoire. Ils doivent s'impliquer dans l'organisation d'au moins une séance de séminaire au cours de leur thèse. Un de leurs représentants siège au conseil du laboratoire. Les doctorants sont incités à assurer des enseignements. Leurs représentants sont également présents aux conseils des



écoles doctorales dont dépend le LATTTS. Pour l'avenir, le projet du laboratoire prévoit que des doctorants de première ou de deuxième année participent à l'animation des axes aux côtés de chercheurs confirmés.

Les études doctorales ont été déléguées par les établissements au PRES Paris-Est. Celui-ci organise la formation doctorale à travers six écoles doctorales. Le LATTTS est impliqué dans deux d'entre elles : l'École Doctorale n° 528 « Ville, Transports et Territoires » et l'École Doctorale n° 530 « Organisations, Marchés, Institutions » qui pratiquent l'audition systématique des candidats à l'inscription. Les représentants des deux ED ont salué, lors de la visite, la qualité de la préparation des candidats du LATTTS ainsi que celle de l'encadrement doctoral dans ce laboratoire et de l'implication de ses doctorants dans les conseils des écoles doctorales.

Par ailleurs, les enseignants-chercheurs du LATTTS assurent la responsabilité de plusieurs parcours et spécialités de master. Des modules de formation sont pris en charge par des enseignants chercheurs du LATTTS et une des deux ED est dirigée par une membre du LATTTS. On peut également mentionner l'organisation récente par les membres de l'unité d'une école thématique internationale et d'un atelier d'écriture de la thèse.

Les doctorants bénéficient d'un soutien, au moins partiel, de leur laboratoire pour leurs terrains (souvent conjointement avec l'ED), après discussion en conseil de laboratoire. Le même soutien vaut pour la publication avec des aides à la traduction pour publier dans des revues internationales, ce qu'un nombre appréciable de doctorants parvient à réaliser. Le laboratoire participe enfin à la prise en charge salariale de demi-postes d'ATER dont peuvent bénéficier les doctorants inscrits en 4ème année de thèse, ce qui leur assure de bonnes conditions de travail en fin de thèse. Une fois docteurs, avant leur insertion professionnelle, ils sont chercheurs associés au laboratoire. Plusieurs d'entre eux ont vu leur travail reconnu par un prix de thèse.

Plusieurs dispositifs illustrent enfin la qualité de la formation doctorale au sein du LATTTS. Parmi eux, on retiendra les « mini-soutenances », et les « cafés de l'après -thèse ». Les mini-soutenances, organisées chaque année pour chaque doctorant, devant un jury interne, constituent un accompagnement régulier qui s'avère efficace et jouit d'une grande popularité auprès des doctorants. Les cafés de l'après-thèse, destinés aussi bien aux candidats à la thèse qu'aux doctorants ou aux docteurs qui viennent de soutenir, constituent un autre montage intéressant qui permet, dès l'amont de la thèse, de sensibiliser les doctorants à l'insertion professionnelle dans différents environnements. Cette activité est soutenue par une des ED.

Le comité d'experts n'a exprimé que de rares réserves sur la formation à la recherche dispensée au sein du LATTTS : l'accès à un contrat doctoral s'avère plus ou moins aisé selon les établissements de tutelle ; le taux d'abandon en cours de thèse est relativement élevé, même si cela s'explique souvent par une insertion professionnelle en cours de thèse (souvent dans le cadre d'une CIFRE), ce qui relativise la portée du problème ; enfin ni l'unité ni les ED ne proposent des dispositifs de soutien à la recherche ou des modules de formation en traitement et conception d'images (cartographie, SIG, traitement d'images satellitaires par exemple), ce qui surprend dans une unité où l'analyse des territoires occupe une place aussi importante.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le LATTTS envisage son nouveau contrat quinquennal sur des bases sensiblement renouvelées, de trois points de vue. D'abord, l'unité enregistre le départ d'une partie des chercheurs de l'ancienne équipe TIO vers le LISIS ; une décision négociée qui est manifestement survenue sans heurts. Ensuite, le LATTTS abandonne sa structuration antérieure en deux équipes internes et annonce une refonte d'ensemble de l'organisation scientifique du laboratoire, avec un projet reconfiguré en cinq axes. Ces derniers, certes apparentés à ceux du contrat antérieur, dessinent plus nettement les lignes de force de l'unité dans sa nouvelle configuration. On peut faire le pari que cette refonte va stimuler la réflexion théorique transversale et contribuer à une plus grande réflexivité épistémologique dans l'unité, actuellement plutôt latente qu'explicite. Enfin, le LATTTS va bénéficier du regroupement physique de la majeure partie de ses membres dans un même bâtiment. Ces deux derniers points sont des signaux positifs car précédemment l'éclatement de l'unité en plusieurs sites et son organisation en deux équipes dédiées à des objets distincts ont desservi l'unité du laboratoire.

La déclaration de politique scientifique, relativement brève, reprend de façon convaincante les lignes de force de l'unité. L'étude des mondes techniques se voit confirmée comme clé de compréhension des sociétés contemporaines. Le propos est d'en explorer la « boîte noire » : acteurs, savoirs, valeurs et représentations, jeux de pouvoir, processus d'innovation, controverses, etc. Sont également appréciés les questionnements transversaux relatifs à la régulation territoriale, au statut des individus dans les entités collectives et aux enjeux de la gestion des risques, ainsi que la structuration des futurs axes de recherche. Le comité d'experts salue la façon dont le LATTTS est parvenu à restructurer son programme scientifique après le départ de plusieurs chercheurs. Enfin, il faut donner acte

aux responsables de l'unité de certaines inflexions, à la fois thématiques et disciplinaires, consécutives aux évolutions démographiques. Inflexions thématiques : affaiblissement relatif des questions du travail ; renforcement des enjeux territoriaux ; émergence de questions telles que la gestion des risques et la « gouvernance par les normes ». Inflexions disciplinaires aussi : l'interdisciplinarité a vocation à rester l'une des marques de fabrique du LATTTS, mais l'évolution démographique joue en défaveur de l'histoire, essentiellement ancrée à l'École des Ponts et à l'IFSSTAR, où il n'existe notamment pas de véritable vivier de doctorants.

Par la force des choses, ces inflexions, très significatives au regard de l'histoire de l'unité, ne peuvent que contribuer au renouvellement de ses objets de recherche.

Le comité d'experts s'interroge toutefois sur le caractère opérationnel du projet et sur l'animation scientifique du laboratoire dans le futur. La présentation des axes reste succincte. On s'interroge sur l'adéquation du nouveau projet au périmètre resserré de l'unité : il pourrait être relativement malaisé de décliner les cinq axes énoncés avec une équipe ramenée à une petite trentaine de chercheurs, ceci alors que l'objectif visé est l'implication de chacun dans plusieurs axes. En fait, il faut craindre que certaines thématiques ne concernent qu'un petit effectif. En ce sens, il aurait été utile que le projet présente un organigramme détaillé du portage des axes et de l'implication effective des membres du LATTTS à leur égard au 1^{er} janvier 2015. De même, le comité d'experts aurait apprécié de mieux percevoir comment a été pensée la disparition de « l'étage intermédiaire » des équipes antérieures : il existe en effet un risque de distance excessive entre les instances de « pilotage central » et la recherche menée à la base dans chacun des axes. Autrement dit, le souci d'une transversalité accrue, très bien fondé dans son principe, va nécessiter une organisation encore insuffisamment définie. Lors de la visite du comité, les discussions engagées avec l'ensemble de l'équipe, puis avec la direction, ont permis d'apporter des éléments de réponse qui méritent toutefois d'être consolidés. Le LATTTS va devoir se prémunir contre le risque d'un manque de communication entre les différents paradigmes qui structurent le projet.

Le soutien appuyé des tutelles du LATTTS (UPEMLV, INSHS, École des Ponts, ainsi que les Écoles Doctorales) a été exprimé avec force lors de la visite. Cela constitue un puissant atout pour l'unité, notamment dans le contexte des fortes recompositions autour des études urbaines à Paris Est. À l'inverse, l'unité va devoir compter avec un environnement institutionnel mouvant, du fait de plusieurs événements annoncés : l'apparition de nouveaux opérateurs de recherche (un PRES en cours de transformation en CUE, deux Labex) ; des fusions programmées (fusion à court terme des deux instituts d'urbanisme, fusion à plus long terme des deux universités). Le LATTTS va de plus devoir s'accommoder de la coexistence de six unités de recherche travaillant sur la ville et de deux équipes dédiées à la sociologie de la connaissance et de l'innovation. Le LATTTS n'a certes pas de prise à lui seul sur ce paysage complexe et sur les incertitudes dont il fait l'objet. Mais le comité d'experts aurait apprécié de voir le LATTTS se projeter, le cas échéant selon différents scénarios prospectifs, dans cet environnement évolutif. Cela a été partiellement fait à l'oral, les tutelles ayant pour leur part très nettement affirmé le soutien qu'elles entendent apporter à l'unité par delà les aléas des recompositions en cours. Le comité d'experts s'interroge toutefois sur la capacité des tutelles à traduire ce soutien en moyens humains : les effectifs du LATTTS se situent actuellement à un niveau d'étiage, de sorte que le projet scientifique ne pourra être mené à bien que s'ils sont renforcés, en chercheurs et enseignants-chercheurs, mais aussi pour ce qui des ITA/BIATSS. Un renforcement particulier s'impose pour le traitement des données scientifiques et la gestion de bases de données.

4 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : Mardi 14 janvier à 8h45
Fin : Mardi 14 janvier à 18h15

Lieux de la visite

Institution : École des Ponts Paris Tech
Adresse : 6-8 avenue Blaise Pascal, Champs-sur-Marne

Deuxième site éventuel

Institution : ENPC
Adresse : Bâtiment Bienvenüe, Champs-sur-Marne

Déroulement ou programme de visite

8h45 - 9h30 : Réunion à huis clos du comité d'experts en présence du Délégué Scientifique (DS)

9h40 - 12h30 : réunion plénière (présentation du bilan de l'unité, des thèmes, du projet et des activités des doctorants, discussion avec le comité)

12h45 - 13h15 : réunion avec les représentants des personnels ingénieurs, techniciens, administratifs

13h15 - 14h00 : déjeuner à huis clos du comité d'experts

14h00 - 14h45 : réunion avec les représentants des doctorants

14h45 - 15h20 : réunion avec les équipes de direction des écoles doctorales « Villes, Transports, Territoires » (École Doctorale n°528) et « Organisations, Marchés, Institutions » (École Doctorale n°530)

15h20 - 16h25 : réunion avec les représentants des tutelles (DAS CNRS, VP CS université MLV, directeur de la recherche ENPC)

16h25 - 17h10 : réunion avec le conseil de direction

17h10 - 18h15 : réunion finale à huis clos du comité d'experts en présence du DS.



5 • Observations générales des tutelles



Evaluation du LATTTS par l'Aeres : observations de portée générale

Juin 2014

Le LATTTS et ses établissements de tutelle se réjouissent des nombreux points forts du laboratoire soulignés dans le rapport d'évaluation : projet scientifique cohérent et original ; fort rayonnement et large attractivité aux plans national et international ; production scientifique abondante, de qualité, très internationale ; excellence de la formation doctorale ; gouvernance souple et collégiale ; importante mutualisation des ressources au profit de la politique scientifique de l'unité.

Ces éléments amènent les évaluateurs à saluer « une excellente équipe qui occupe une place originale et parfaitement reconnue dans le paysage scientifique français [et qui] fait référence pour la contribution des SHS à l'appréhension des dimensions techniques et territoriales de l'action publique, du développement économique et du changement social » (p. 7).

Les quelques interrogations exprimées dans le rapport concernent la stratégie de mise en œuvre du projet et les perspectives de l'unité dans un environnement « évolutif » et « complexe ». Nous souhaitons en préambule remercier les évaluateurs pour le travail approfondi sur lequel reposent des recommandations utiles pour la stratégie du laboratoire et de ses tutelles.

Dès le dépôt de son dossier quinquennal à l'automne 2014, le LATTTS, dans son nouveau périmètre, s'est engagé dans la mise en œuvre de son projet aux plans tant scientifique qu'organisationnel. C'est sur la base de ce premier retour d'expérience que nous nous proposons d'apporter des éléments de réponse aux principales interrogations formulées par les évaluateurs. Nous concluons cette courte note en évoquant les perspectives d'évolution futures de la structuration de la recherche à Université Paris-Est et la place du LATTTS dans ce paysage encore en mutation.

Cinq points de vigilance principaux sont recensés dans le rapport d'évaluation du LATTTS.

1. *Les évaluateurs, tout en saluant la cohérence du projet, soulignent qu'il conviendra de veiller en particulier à ce que la réorganisation proposée en axes de recherche permette de « résoudre un problème récurrent dans le fonctionnement de l'unité qui est l'insuffisante articulation entre les deux grands paradigmes structurant le laboratoire (approche territorialisée d'un côté, approche organisationnelle de l'autre) » (p. 6).*

En termes d'objets empiriques, il est indéniable que les travaux du LATTTS sur les organisations (entreprises, administrations...) n'appréhendent pas systématiquement celles-ci dans leur dimension territoriale ou territorialisée. Et il est tout aussi vrai que les recherches sur les territoires ne relèvent pas systématiquement d'une perspective de sciences des organisations.

En termes d'approche scientifique, en revanche, il nous semble que la symétrie suggérée entre « paradigme territorial » et « paradigme organisationnel » est en partie trompeuse et qu'elle conduit à surestimer l'effet structurant, et potentiellement clivant, de ces deux « grands paradigmes ». Les chercheurs du LATTTS s'intéressent aux logiques techniques et territoriales à l'œuvre dans l'action organisée, afin de décrire et expliquer, par exemple, les processus contemporains d'urbanisation du capitalisme mondialisé, les évolutions des configurations de fourniture de services essentiels comme l'eau ou l'énergie, les recompositions de l'Etat territorial ou les transformations des organisations productives et du travail induites par le développement des systèmes informatisés de gestion.

L'approche mise en œuvre dans les recherches conduites au LATTTS consiste donc à *suivre les acteurs* engagés dans des formes d'action organisée pour rendre compte de processus de changement sociotechnique, avec une attention privilégiée à la dimension territoriale des changements étudiés, notamment la production, la reproduction, la gestion et le fonctionnement des espaces urbanisés.

Le nouveau projet scientifique du laboratoire et l'organisation retenue en cinq axes de recherche visent, comme l'ont justement noté les évaluateurs, à favoriser davantage que cela n'a pu être le cas dans la période quinquennale précédente, les occasions de rencontres, de confrontations et d'enrichissement mutuel entre les recherches menées dans différents domaines empiriques. Les premières discussions, riches et animées, engagées au sein des axes et entre les axes confortent ce choix d'organisation. Mais la direction du LATTTS restera évidemment attentive à la manière dont les discussions se développent dans le futur et aux risques de divergence entre grands ensembles de recherche au sein du laboratoire.

2. *Les évaluateurs soulignent l'enjeu d'éviter « un appauvrissement de la dimension épistémologique, théorique et méthodologique des recherches menées au sein du LATTTS » (p. 6)*

Le projet scientifique du LATTTS est délibérément centré sur l'étude des mondes techniques qui sous-tendent le fonctionnement et les transformations des sociétés contemporaines. L'expression « mondes techniques » désigne en première approche un ensemble de domaines empiriques d'investigation et ne définit donc pas, en soi, un programme théorique. Mais les recherches développées au LATTTS reposent sur des fondements épistémologiques et théoriques partagés, renvoyant en particulier à une conception selon laquelle les transformations socio-technico-institutionnelles étudiées procèdent d'une construction sociale à la fois matérielle et symbolique, et qu'elles ne résultent pas de logiques abstraites et de forces englobantes (la mondialisation économique, la libéralisation, la décentralisation...) mais du façonnement mutuel des contextes techniques, organisationnels et spatiaux et des projets et pratiques des acteurs de ces mondes techniques.

Dans l'étude des organisations, les chercheurs du LATTTS s'intéressent ainsi à la manière dont les outils de gestion développés ou mobilisés par les acteurs contribuent à configurer les activités de production et, plus largement, les formes de coopération dans l'action organisée. Dans leurs recherches sur les dynamiques territoriales, ils mettent en exergue la matérialité des pratiques sociales et de la condition urbaine, que ce soit pour l'étude de la « fabrique urbaine » ou pour celle de la construction et la reproduction des rapports sociaux et des inégalités sociales dans l'espace. Dans l'ensemble de leurs travaux, les chercheurs du LATTTS privilégient des méthodologies d'enquête au plus près des groupes sociaux et des individus et prennent au sérieux le point de vue des acteurs, s'inscrivant ainsi dans le tournant pragmatique à l'œuvre dans les sciences sociales.

Le projet du LATTTS pour la période quinquennale qui s'ouvre porte des ambitions théoriques explicites. Celles-ci sont relatives aux trois « grands questionnements » que le laboratoire a mis en exergue dans son projet et qui concernent : (i) les modalités de production, reproduction et transformation des formes contemporaines de *rapport à l'espace* ; (ii) les nouveaux dispositifs techniques qui équipent et socialisent l'*individu* entraînant une mutation des *rapports* qu'il entretient avec les *structures collectives* ; (iii) les enjeux politiques et organisationnels de la gestion des *risques*, appréhendés comme un facteur important d'innovation et de changement sociotechnique.

Pour mettre en œuvre ces ambitions théoriques, les chercheurs du LATTTS s'appuient sur plusieurs corpus de travaux, auxquels ils apportent en retour une contribution significative, notamment l'analyse des politiques publiques, la sociologie du travail et des organisations, la géographie urbaine critique et l'écologie politique urbaine, l'histoire des sciences et des techniques et les études des sciences et des techniques en société.

Les cinq axes qui structurent la réflexion et la production scientifiques collectives du laboratoire opérationnalisent ce projet, y compris dans ses visées théoriques. Les membres du LATTTS ont, de surcroît, souhaité que le prochain séminaire résidentiel du laboratoire¹ soit consacré pour l'essentiel à nourrir la réflexion épistémologique et théorique collective. La discussion portera centralement sur la notion d'*infrastructure*, qui a fait l'objet de formes de théorisation dans plusieurs des corpus mentionnés ci-dessus et qui tient un rôle important dans le projet scientifique du laboratoire.

¹ Ce séminaire de deux jours, qui se tiendra dans la dernière semaine de juin 2014, est le premier dans le périmètre de projet du LATTTS. Les séminaires résidentiels du LATTTS se tiendront désormais à un rythme annuel.

3. *Les évaluateurs s'interrogent « sur le caractère opérationnel du projet et sur l'animation du laboratoire dans le futur » (p. 11)*

Le dispositif qui a commencé à se mettre en place (séminaires d'axes et inter-axes ; séminaire résidentiel annuel et projet de publication collective sur les infrastructures ; séminaires ouverts du laboratoire) nous semble apporter une réponse encourageante à l'interrogation des évaluateurs : le premier bilan que nous en tirons est en effet très positif. Mais la direction du laboratoire et les animateurs d'axes sont très attentifs aux risques évoqués par les évaluateurs : manque de transversalité ; dépeuplement de certains axes ; effets négatifs de l'absence de niveaux intermédiaires d'organisation (en lieu et place des deux anciennes équipes qui structuraient le LATTTS) ; cette préoccupation a d'ailleurs conduit, dans le cadre de la mise en place de la nouvelle organisation, à ce que les animateurs des axes participent aux réunions mensuelles du conseil de laboratoire. Et la vigilance à laquelle appellent les évaluateurs nous a convaincus de l'utilité de prévoir explicitement un bilan à mi-parcours du fonctionnement des axes et de l'organisation interne du LATTTS, afin de mettre en œuvre le cas échéant les changements qui apparaîtraient souhaitables.

4. *Les évaluateurs appellent le LATTTS « à se maintenir sur les appels à projets européens après le départ du principal porteur de ces programmes » (p. 6)*

Le LATTTS et ses tutelles sont particulièrement attentifs à cet enjeu tant scientifique qu'institutionnel et financier. Le LATTTS souhaite préciser que l'un des projets européens en cours se poursuit dans le cadre du nouveau périmètre du laboratoire ; que celui-ci est partenaire d'une réponse à un appel à projets de l'initiative de programmation conjointe sur le climat (*JPI Climate*) en cours d'évaluation ; qu'il est engagé dans la préparation de plusieurs réponses aux appels à projet du programme Horizon 2020 en tirant parti des collaborations au long cours entretenues avec un ensemble d'équipes européennes ; et qu'il porte une candidature à l'ERC (*consolidator grants*).

5. *Les évaluateurs estiment que « la démographie de l'unité [est] actuellement fragilisée [et que] le LATTTS se situe à un niveau d'étiage qui ne saurait baisser sans remettre en cause la cohérence et les ambitions scientifiques de l'unité » et recommandent aux tutelles de « veiller à stabiliser la démographie de l'unité » (p. 6)*

Le LATTTS et ses tutelles sont très sensibles à cet enjeu démographique, dans un contexte budgétaire immédiat par ailleurs peu favorable à la création de postes d'enseignants-chercheurs et de chercheurs. Plusieurs pistes seront explorées. Le LATTTS s'attachera d'abord, comme il l'a fait avec succès au cours du quinquennal qui s'achève, à attirer des chercheurs CNRS en poste ou nouvellement recrutés. Les tutelles du LATTTS examineront avec attention les possibilités de renforcement des effectifs du LATTTS à l'occasion de demandes de mobilité d'enseignants-chercheurs ou de chercheurs en poste, de republications voire, si la conjoncture financière s'améliore, de créations de postes. Enfin, le laboratoire et ses tutelles s'efforceront, le cas échéant, de tirer le meilleur parti des éventuelles recompositions futures du paysage de la recherche sur la ville, les territoires et l'aménagement à Université Paris-Est — recompositions qui pourraient être favorisées par l'installation à l'été 2014 de l'École d'Urbanisme de Paris et de la majeure partie du Lab'Urba dans le bâtiment Bienvenue où sont déjà installés le LVMT, l'unité SPLOTT de l'IFSTTAR et la majeure partie du LATTTS.

Ceci nous amène à apporter quelques précisions en réponse aux regrets des évaluateurs qui auraient « apprécié de voir le LATTTS se projeter, le cas échéant selon différents scénarios prospectifs, dans cet environnement évolutif » (développement des activités des deux labex, évolution du PRES en COMUE, projets de fusion des deux instituts d'urbanisme et des deux universités) et « complexe » (« coexistence de quatre unités de recherche travaillant sur la ville et de deux équipes dédiées à la sociologie de la connaissance et de l'innovation »).

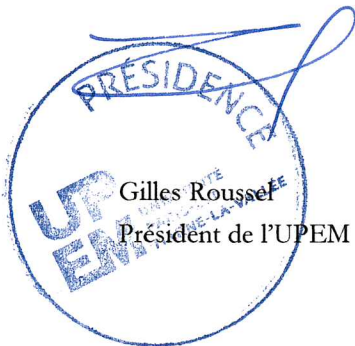
L'UPEM et l'ENPC sont attachées à une organisation en unités de recherche de taille intermédiaires (entre petites équipes et « très grosses unités »), fondées sur des communautés d'approche. Pour l'UPEM, « le souci d'une politique de site à l'échelle de l'est francilien et de la

constitution d'entités de taille suffisante pour être reconnues s'articule avec celui d'unités de recherche de taille humaine reposant sur une interconnaissance permettant des collaborations effectives et sur le partage de méthodes de travail »². L'ENPC indique que « la recherche à l'École est organisée en 'laboratoires', unités de recherche évaluées par l'AERES », d'un effectif moyen d'une centaine de personnes tous statuts confondus³ ; elle précise que « l'organisation en laboratoires est la forme qui [lui] semble la mieux adaptée à des effectifs peu nombreux et à une exigence renouvelée d'excellence [et qu'elle partage] cette vision avec les [autres] tutelles de [ses] laboratoires. »⁴

Le LATTTS est en plein accord avec ce principe de structuration autour d'unités de recherche de taille intermédiaire fondées sur des communautés d'approche, de questionnements, de positionnement théorique. C'est ce principe qui continuera de le guider dans les discussions à venir sur les évolutions possibles de la structuration de la recherche à Université Paris-Est, notamment dans le domaine de la ville, des territoires et de l'aménagement.

La préservation de la « brique de base » que constituent les unités de recherche n'interdit ni les évolutions de périmètre sur la base de la proximité des positionnements et des projets scientifiques des unités concernées, y compris en cours de contrat quinquennal, ni bien évidemment le renforcement des structures fédératives (labex, fédérations de recherche, formes diverses d'association d'unités liées à une même composante de formation...) et des collaborations déjà nombreuses entre unités de recherche d'Université Paris-Est, dans lesquelles le LATTTS prend et souhaite continuer à prendre une part active.

Le 2 juin 2014



Gilles Roussef
Président de l'UPEM

Armel de la Bourdonnaye
Directeur de l'ENPC

Olivier Coutard
Directeur du LATTTS

² Rapport d'auto-évaluation UPEM, octobre 2013, p. 35.

³ Rapport d'auto-évaluation commun ENPC-EIVP, octobre 2013, p. 19.

⁴ *ibid.*, p. 23.



Institut des sciences
humaines et sociales

www.cnrs.fr/inshs

Campus Gérard-Mégie
3 rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16
T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 99

Réf : INSHS/D/2014- 228.

Paris, le

19 MAI 2014

Monsieur Pierre GLAUDES
Directeur de la section des unités
de recherche de l'AERES
20, rue Vivienne
75002 PARIS

Objet : réponse au rapport du comité de visite de l'AERES – UMR8134 – LATTS

Réf : S2PUR150008275 - Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés - 0772502B

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir noter que la lecture du rapport provisoire de l'AERES concernant l'évaluation de l'UMR n°8134 *Laboratoire techniques, territoires et sociétés* n'appelle pas d'observation particulière de la part du CNRS.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en ma très cordiale considération.

Patrice BOURDELAIS
Directeur de l'Institut
des Sciences Humaines et Sociales